



CC du Pays d'Uzerche (Siren : 241927243)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Uzerche
Arrondissement	Tulle
Département	Corrèze
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	31/12/1999
Date d'effet	31/12/1999

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Michel DUBECH

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	10 Place de la libération
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	19140 UZERCHE
Téléphone	05 55 73 26 53
Fax	05 55 73 77 47
Courriel	communauté-communes-pays-uzerche@wanadoo.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	9 977
Densité moyenne	29,53

Périmètre

Nombre total de communes membres : 12

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
19	Condat-sur-Ganaveix (211906003)	667
19	Espartignac (211907605)	446
19	Eyburie (211907902)	502
19	Lamongerie (211910401)	120
19	Masseret (211912902)	702
19	Meilhards (211913108)	530
19	Orgnac-sur-Vézère (211915400)	317
19	Perpezac-le-Noir (211916200)	1 126
19	Saint-Ybard (211924808)	704
19	Salon-la-Tour (211925003)	661
19	Uzerche (211927603)	2 962
19	Vigeois (211928502)	1 240

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 19

Compétences exercées par le groupement
<p>Environnement et cadre de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assainissement non collectif <i>Assurer les conseils et les contrôles en matière d'assainissement non collectif.</i> - Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés - Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
<p>Sanitaires et social</p> <ul style="list-style-type: none"> - Activités sanitaires <i>La CC est compétente pour réaliser des études relatives à l'axe santé. La CC est compétente pour créer, aménager et gérer en lien avec les professionnels de santé du territoire des maisons et pôles de santé pluridisciplinaires intercommunaux.</i> - Action sociale <i>Voir rubrique intérêt communautaire</i>
<p>Développement et aménagement économique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire. - Politique du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire.
<p>Développement et aménagement social et culturel</p> <ul style="list-style-type: none"> - Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs <i>Construction, aménagement, entretien et gestion de nouveaux équipements sportifs à rayonnement communautaire, c'est à dire utilisables par l'ensemble des communes membres, dont le coût d'investissement est supérieur à 8000 000 ? HT.</i>

Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT) <i>Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)</i>
- Schéma de secteur
- Plans locaux d'urbanisme <i>Plan Local d'Urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.</i>
- Délivrance des autorisations d'occupation du sol (Permis de construire...) <i>Création d'un service commun pour des missions d'instruction des actes d'urbanisme pour les communes n'étant plus assistées par les services de l'Etat.</i>
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie <i>Création ou aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire.</i>
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme <i>Promotion du tourisme dont la création et gestion d'offices de tourisme</i>
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat <i>Politique du logement et du cadre de vie d'intérêt communautaire;</i>
Autres
- Gestion d'un centre de secours <i>Participation au SDIS pour le centre de secours d'Uzerche ; participation au SDIS pour le centre de secours de Chamberet due par la commune de Meilhards ; participation au SDIS pour le Centre de secours de Vigeois due par les communes d'Orgnac-sur-Vézère, Perpezac-le-Noir et Vigeois.</i>
- NTIC (Internet, câble...) <i>La Communauté de Communes est compétente en matière de création et d'exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques au sens de l'article L. 1425-1 du CGCT, dont la mise en place de la fibre optique sur le territoire communautaire.</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Création et gestion des maisons de services au public <i>Création et gestion de Maisons de Services Au Public et définition des obligations de service au public y afférent, en application de l'article 27-2 de la loi n°2000-321 DU 12 AVRIL 2000, relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, à savoir les maisons de services au public nouvelles et labellisées, de rayonnement communautaire, hors maison du département, accueillant au moins 10 services.</i>
- Autres <i>PRESTATION DE SERVICES : La Communauté de communes est compétente pour réaliser des prestations de services au profit d'autres communautés de communes, dans le respect des dispositions du code des marchés publics et dans des conditions d'exécution et de rémunération fixées par convention. // GESTION D'UN SERVICE D'ACCUEIL DES ANIMAUX ERRANTS : Création et gestion d'une fourrière communautaire apte à l'accueil et à la garde des animaux trouvés errants ou en état de divagation.</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
19	Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Vézère-Auvezère (200074870)		22 969
19	Syndicat Mixte pour le ramassage et le traitement des ordures ménagères de la région de Brive (251903100)	SM fermé	156 399
19	Syndicat intercommunal mixte et à la carte pour l'aménagement de la Vézère (SIAV) (251928776)	SM fermé	122 105

19	Syndicat mixte départemental pour le transport et le traitement des ordures ménagères SYTTOM 19 (200044980)	SM ouvert	258 353
----	---	-----------	---------

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2018 - millésimée 2015)